

CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LES AUTEURS (SANS PRODUCTEUR)

Le dossier version numérique

Dossier à envoyer à ecriture@auvergnerhonealpes-cinema.fr
Le dossier numérique doit comporter **un fichier PDF par pièce demandée.**

Votre dossier sera consulté sur tablettes tactiles. Afin de garantir un confort de lecture sur celles-ci, **tous les éléments devront respecter les consignes de mise en page indiquées suivantes :**

- orientation de page : Portrait (à la française)
 - police : Arial 16
- marges gauche / droite : 1 cm
- marges haut / bas : 1,5 cm
- format de photo : jpeg

Liste des pièces à fournir :

- Fiche de renseignements, à télécharger sur la page « Aide à l'écriture et au développement » de notre site
- Soit un synopsis développé de 6 pages maximum
- Soit un traitement de 15 pages maximum
- Soit une continuité dialoguée de 110 pages maximum
- Une note d'intention de l'auteur et qui précise les pistes d'écriture ou de réécriture du projet
- Soit un justificatif de domicile de l'auteur
- Soit une note expliquant le lien entre le projet et la région, qui donnera lieu à un tournage significatif du projet en Auvergne-Rhône-Alpes
- Un CV de l'auteur avec des liens vers des films antérieurs
- Indiquer si l'auteur a déjà reçu une aide à l'écriture

Le dossier version papier

Dossier à envoyer à :
Auvergne-Rhône-Alpes-Cinéma
Pôle PIXEL – Bâtiment Production
24 rue Emile Decorps, 69100 Villeurbanne

- Un dossier complet avec toutes les pièces demandées pour le dossier numérique
- Un second dossier, avec la fiche de renseignements, et le synopsis / traitement / continuité dialoguée